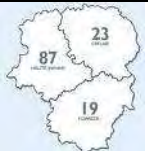


NATATHLON – 1 ^{ère} étape				extraNat
	Compétition d'animation			5X25m
	Dimanche 22 janvier 2012 1 ^{ère} réunion : MATIN OP 8h – DE 9h30 2 ^{ème} réunion : APRES-MIDI OP 14h – DE 15h30		TULLE (19) Centre aqua récréatif	
	2000-1999 (12 et 13 ans)	Benjamines et benjamins		
	Droits d'engagement : 5 € par nageur et pour l'étape Règlement par chèque à l'ordre de FFN Comité du Limousin ou par virement (le RIB sera transmis sur la demande du club)			
	Date limite d'envoi des engagements sur extranat.fr : mardi 17 janvier 2012 Déclaration des forfaits jusqu'au jeudi 23 h 59 précédant la compétition.			

RÈGLEMENTS SPORTIFS FFN

PREAMBULE :

Circuit réservé à la catégorie des 12-13 ans et organisé de façon à permettre la plus large participation possible sur un ensemble de six courses programmées sur trois étapes distinctives, dans une limite de durée de réunion n'excédant pas deux heures. Le Natathlon a pour finalité sportive de former des nageurs «complets» (programme de développement). Pour chaque étape, toutes les organisations d'une région (clubs, secteurs, districts, départements ou région) se déroulent le même week-end avec les six épreuves au programme. À l'issue des trois étapes, un classement national du Natathlon est établi d'après l'addition des points à la table de cotation des six épreuves. À partir de cette hiérarchie, un quota de nageuses et de nageurs sont retenus pour prendre part au Trophée Lucien-Zins.

DETAIL DES EPREUVES DU NATATHLON :

- Nage libre : 100 m, 800 m.
- Dos : 50 m.
- Brasse : 50 m.
- Papillon : 50 m.
- 4 nages : 400 m.

Toutes les épreuves sont disputées selon la formule classement au temps.

Sur un même lieu, il est conseillé de ne pas excéder cinq séries de 800 m nage libre (épreuve pouvant être disputée à deux nageurs par couloir, à la discrétion de l'organisateur) et dix séries de 400 m 4 nages.

DATES DES COMPETITIONS :

Première étape : samedi 21 au dimanche 22 janvier 2012.

Deuxième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 1^{ère} étape.

Troisième étape : programmée au minimum 3 semaines après la 2^{ème} étape.

Date limite : 1^{er} avril 2012

Impératif : chaque région impose ses trois dates uniques. Ces dates doivent être communiquées par chaque région à la FFN lors de l'envoi des calendriers régionaux. Seules ces dates autoriseront l'intégration nationale des résultats dans la base fédérale.

MODE DE PARTICIPATION :

Laissé à l'initiative des régions, selon la population concernée.

A chacune des trois étapes, le club ne pourra engager chacun de ses nageurs que sur **trois épreuves du programme au maximum**. Le comité régional est responsable du respect du règlement.

DEROULEMENT DES EPREUVES DE LA 1^{ère} ETAPE :

1 ^{ère} réunion	2 ^{ème} réunion
1 - 800 m nage libre filles (séries) 2 - 50 m papillon garçons (séries) 3 - 50 m papillon filles (séries) 4 - 100 m nage libre garçons (séries) 5 - 100 m nage libre filles (séries) 6 - 400 m 4 nages garçons (séries)	7 - 800 m nage libre garçons (séries) 8 - 50 m dos filles (séries) 9 - 50 m dos garçons (séries) 10 - 50 m brasse filles (séries) 11 - 50 m brasse garçons (séries) 12 - 400 m 4 nages filles (séries)

ORGANISATION REGIONALE :

DROITS D'ENGAGEMENTS : 5 € par nageur et pour l'étape.

ENGAGEMENTS :

Les engagements se feront via extranat.fr

FORFAITS :

Tout forfait sera accepté et devra être déclaré sur extranat.fr, à la date du jeudi 19 janvier 2012, avant 23 h 59, dernier délai.

Forfait déclaré avant le début de la réunion ➡ amende de 4 € par nage et par nageur.

Forfait non déclaré avant le début de la réunion ➡ amende de 10 € par nage et par nageur.

RAPPEL : lors de la compétition le nageur devra être en possession de sa licence, ou à défaut, son club sera en mesure de présenter le récépissé de la licence de ses nageurs.

CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES :

Classements et récompenses spécifiques, pour chaque épreuve, par année d'âge (2).

Médailles aux 3 premiers filles et garçons de chaque épreuve et par année d'âge : (24 OR, 24 ARGENT, 24 BRONZE)

JURY :

JUGES ARBITRES : Jean-Pierre GANIERE et Daniel BEGUIER

STARTER : Christian NARDOUX

JUGES DE NAGES : Officiels A disponibles

CHRONOMETREUR EN CHEF – SUPERVISEUR : Jacques BOULESTEIX

SECRETARIAT TECHNIQUE : CN TULLE